

DE1331

Rapport d'analyse N° 241126038444-02

CANTINE DE JARNAGES

MAIRIE ALSH

23140 JARNAGES



Client

Nom : CANTINE DE JARNAGES
MAIRIE ALSH
Commune : 23140 JARNAGES
Site :

Motif de l'examen : Auto-contrôle HA

Copie à :

TERANA CREUSE T23

Prélèvement

DATE DE PRÉLÈVEMENT : 25/11/24	DATE DE RÉCEPTION : 25/11/24	DATE DE DÉBUT D'ANALYSE : 25/11/24
Type de produit : Produits Végétaux	État : Crues	
Produit : Carottes râpées vinaigrette	Date d'édition : 28/11/24	
Fabricant : -		
Lieu de prélèvement : Cuisine	Prélevé par : LHUISSIER CHLOE	(selon méthode PQ19)
Date de préparation : 25/11/2024	Échantillon : 5809	
D.L.C. / DLUO : -	Remarques : -	
Conditionnement : Pot Stérile	Numéro de lot : -	

Produits Vegetaux

Critères	Résultats	Méthodes	Limites
Critères de sécurité			
✓ Recherche de Salmonelle (/25 g)	Non Détecté	Méthode IRIS BKR 23/07-10/11	Non Détecté
Critères d'hygiène des procédés			
Flore lactique (/g)	<10000	TEMPO	1000000
✓ Escherichia Coli β glucuronidase positive (/g)	<10	TEMPO BIO 12/13-02/05	50
✓ Staphylocoques à coagulase positive à 37 °C (/g)	<10	TEMPO BIO 12/28-04/10	100

Critères paquet hygiène et saisine AFSSA N°2007-SA-0174

ne = nombre estimé / n° : Seule la dernière dilution a été prise en compte pour le résultat / Tous résultats rendus <4.10x UFC/g, signifient que le micro-organisme est présent, mais avec moins de 4.10x UFC/g.

Déclaration de conformité : La déclaration de conformité d'un échantillon s'appuie sur des critères d'hygiène et des critères de sécurité.

Pour chaque échantillon, lorsque le résultat d'un germe est précédé de :

- X : l'échantillon est de qualité bactériologique non satisfaisante

- aucune annotation : l'échantillon est de qualité bactériologique satisfaisante pour chacun de ces critères.



ACCREDITATION
N° 1-7300
PORTEE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

ESSAIS

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, repérés par la marque V.

Ce rapport ne peut être reproduit partiellement. Il ne concerne que l'échantillon soumis à l'analyse.

Les données dont les en-têtes sont en italique sont fournies par le client ou la personne qu'il a désignée pour réaliser le prélèvement. Le laboratoire ne peut être tenu responsable de ces informations pouvant impacter la validité des résultats.

Les résultats sont rendus sans tenir compte de l'incertitude associée.

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation si tous les paramètres sur lesquels elle s'appuie sont rendus sous accréditation.

La responsable technique



Sabrina RODIER